

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : samedi 19 septembre 2026	
INTITULE DE L'ACTION : Fête de la rentrée			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
L'île ô gonflable	490€		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
		vente alimentaire	250€
Boissons et alimentation			
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
maquillage	65,97		
Assurance			
cotisation mensuelle	11.83		
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	567.80
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
Sous total des dépenses engagées	567.80		
Financement d'un autre projet (5)			
Sortie scolaire à venir	250€		
TOTAL	817.80	TOTAL	817.80

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.